

Etangs de baignade et techniques de lagunage (en collaboration avec la Mission Wallonne des Secteurs Verts)

 7 h  250,00 €

Prérequis

Aucun

Définition (eaux usées, normes), analyse des principes généraux de l'épuration, lagunage et autre techniques employées ; Etude des facteurs influençant le processus afin de mieux comprendre les principes de base des installations ; Description technique du lagunage (filtre planté en particulier) ; Etapes de la construction ; Exemples concrets d'installations

Remarque : le nombre de places est limité afin de garantir un apprentissage de qualité. Les personnes appartenant aux CP 132, 144 et 145 sont prioritaires lors de leur inscription.

Si vous ne faites pas partie de l'une de ces commissions paritaires, nous vous invitons à prendre contact avec la Mission Wallonne des Secteurs Verts, afin de vérifier si vous remplissez les conditions pour bénéficier de la gratuité.

Coordonnées : info@secteursverts.be

Site internet : <https://secteursverts.be/> (<https://secteursverts.be/>)

En fonction des places restantes, nous pouvons également accepter des personnes non éligibles via la MWSV. Dans ce cas, nous vous invitons à nous contacter afin d'être inscrit sur la liste d'attente.

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

250,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

 Villers-Le-Bouillet

> Le 22 mai 2026
De 9h à 17h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Partenaires**

La Mission Wallonne des Secteurs Verts - Fonds de formation CP132, 144, 145